

vaillé jusqu'à maintenant à plus de 60 pour cent uniquement pour les petites et moyennes entreprises, qui a créé par là même directement des centaines d'emplois en Suisse – parce que je veux rester modéré et ne pas parler de milliers d'emplois –, et qui orientera sa recherche davantage encore à l'avenir sur les petites et moyennes entreprises.

Tout cela fait partie de ce programme, plus que des opérations qui restent utiles et qu'il faut continuer d'entreprendre, notamment aux niveaux cantonal et communal, qui est l'assainissement et la simplification des réglementations. Au niveau de la Confédération, nous avons pris en tout cas une disposition administrative pour alléger cela; nous continuerons d'en prendre, mais les vrais résultats sont bel et bien dans le grand mouvement qui a été créé et qui n'est plus un mouvement dont on parle au futur, mais dont on parle aujourd'hui.

Voilà l'adaptation que je peux faire de ma réponse.

94.3116

Interpellation Jeanprêtre

Kleine und mittlere Unternehmen. Statistiken

Observatoire des PME suisses

Diskussion – Discussion

Siehe Jahrgang 1994, Seite 1952 – Voir année 1994, page 1952

Le président: La parole n'est pas demandée. Cet objet est ainsi liquidé.

94.3117

Interpellation Cavadini Adriano Revitalisierung der Wirtschaft

Interpellanza Cavadini Adriano Rivitalizzazione dell'economia

Interpellation Cavadini Adriano Régénération de l'économie

Wortlaut der Interpellation vom 16. März 1994

Ich stelle dem Bundesrat folgende Fragen:

1. Wann gedenkt er die zweite Botschaft über Massnahmen zur Revitalisierung der Wirtschaft vorzulegen?
2. Hält er es nicht für angezeigt, der Verwaltung einen neuen Impuls zu geben, damit die Departemente ihre Vorschläge unterbreiten?
3. Wann wird er uns Massnahmen in den Bereichen, die er genannt hat, vorlegen, d. h. in den Bereichen Steuern, Soziales, grenzüberschreitende Unternehmenstätigkeiten, Bildung und Forschung, Änderung der staatlichen Vorschriften, Beschleunigung von Verfahren usw.

Testo dell'interpellanza del 16 marzo 1994

Rivolgo al Consiglio federale le seguenti domande:

1. Quando intende presentare il secondo messaggio concernente i provvedimenti di rivitalizzazione dell'economia?
2. Il Consiglio federale non ritiene che sia opportuno conferire all'amministrazione un ulteriore impulso affinché i dipartimenti sottopongano le loro proposte?
3. Quando pensa di sottoporci misure nei campi annunciati, ovvero nei settori fiscale, sociale, delle attività delle im-

prese transfrontaliere, della formazione e della ricerca, della trasformazione dei disciplinamenti statali, dello snellimento delle procedure, ecc.?

Texte de l'interpellation du 16 mars 1994

J'interpelle le Conseil fédéral pour savoir:

1. Quand va-t-il présenter le deuxième message de mesures de régénération de l'économie?
2. S'il ne croit pas utile de donner à l'administration une impulsion supplémentaire pour faire sortir les propositions des différents départements?
3. Quand va-t-il nous soumettre des mesures dans les domaines annoncés, c'est-à-dire dans le secteur fiscal, social, des activités des entreprises transfrontalières, de la formation et la recherche, de la transformation des réglementations étatiques, de l'accélération des procédures, etc.?

Mitunterzeichner – Cofirmatari – Cosignataires: Comby, Couchepin, Eggly, Loeb François, Savary (5)

Schriftliche Begründung – Motivazione scritta – Développement par écrit

Nel suo messaggio dello scorso anno concernente la Swisslex, il Consiglio federale ammetteva che talune condizioni quadro svizzere si sono deteriorate rispetto a quelle straniere. Sebbene siano stati avviati diversi studi, istituiti gruppi di lavoro, eseguite procedure di consultazione su importanti temi, ho l'impressione che lo slancio, la voglia di fare, la volontà che erano tangibili all'inizio del 1993 sono andati via scemando. Giustamente si è preoccupati per la disoccupazione, non si devono però perdere di vista le sue cause e i problemi strutturali con i quali si trova confrontata la nostra economia. La piazza economica svizzera sta indebolendosi, e noi rischiamo di pagare cara tra qualche anno la lentezza e la debolezza di una politica di miglioramento delle condizioni quadro. Urge quindi dare un nuovo impulso all'iniziativa privata, al capitale di rischio, alla ricerca, alla creazione di nuove attività.

A pagina 20 del suo messaggio del febbraio 1993, il Consiglio federale s'impegnava a presentare proposte concrete in diversi campi.

Schriftliche Stellungnahme des Bundesrates vom 11. Mai 1994

Risposta scritta del Consiglio federale dell'11 maggio 1994

Rapport écrit du Conseil fédéral du 11 mai 1994

Il miglioramento delle condizioni quadro e la creazione di un ambiente propizio a nuovi insediamenti di imprese in Svizzera costituiscono uno dei sette principali campi d'azione stabiliti dal Consiglio federale per l'attuale legislatura. Misure in tal senso non sono state introdotte unicamente dal messaggio sul programma di governo dopo il no allo SEE. Tali misure non si limitano nemmeno ai quattro ambiti abordati nel quadro delle ulteriori misure in favore della rivitalizzazione dell'economia di mercato, vale a dire le misure nell'ambito delle infrastrutture, degli affari sociali, dell'agricoltura e della fiscalità. Occorre parimenti considerare tutte le misure destinate a rigenerare l'economia di mercato che sono state introdotte, a partire dal 1990 circa, al di fuori di questa iniziativa.

1. Per rispondere alla prima domanda, possiamo segnalare che non ci sarà un secondo messaggio di rivitalizzazione nel senso stretto del termine, poiché la natura eterogenea delle misure da attuare si oppone alla creazione di un «pacchetto di riforme» modellato rigidamente sullo schema della prima serie di misure. Il contenuto, gli elementi e il calendario delle riforme da introdurre nei quattro ambiti sopramenzionati sono tuttavia descritti in modo sufficientemente concreto nel rapporto che il Consiglio federale adotterà prossimamente. Una parte delle misure da prendere è d'altronde già stata messa in atto.

2. Agire a favore dell'attrattiva della piazza economica svizzera costituisce un compito permanente di politica economica al quale tutti i dipartimenti sono tenuti a contribuire.

L'institution, nell'aprile del 1992, di un gruppo interdepartimentale per stimolare e coordinare i lavori ne è la prova. Oggi constatiamo che le misure introdotte toccano tutti i campi in cui le cerchie interessate hanno giudicato necessario avviare delle riforme. Per tale ragione, occorre far adottare i cambiamenti che sono o saranno proposti nei messaggi del Consiglio federale e, al tempo stesso, lanciare nuove iniziative.

3. Il rapporto che il Consiglio federale adotterà prossimamente sarà completato in un calendario indicativo. Il Parlamento potrà così giudicare meglio quando sarà chiamato a pronunciarsi sui vari dossier riguardanti la rivitalizzazione dell'economia di mercato. Visto lo stato d'avanzamento delle procedure di consultazione, un numero considerevole di messaggi potrà essere sottoposto al Legislativo ancora entro l'anno.

Cavadini Adriano (R, TI): Depuis la présentation de cette interpellation il est vrai que pas mal de temps a passé et que beaucoup de choses ont changé. Comme l'a dit M. le conseiller fédéral, pendant cette année et demie, nous avons mis sous toit un certain nombre de modifications de loi allant dans le sens d'une revitalisation de l'économie. Mais, d'autre part, il faut admettre qu'en général la situation de la place économique suisse ne s'est pas améliorée au cours de ces deux dernières années. Au contraire – vous l'avez confirmé –, nous avons constaté que les grandes entreprises surtout ont créé beaucoup de places de travail à l'étranger, alors qu'elles en ont perdu en Suisse.

Evidemment, il y a des éléments externes sur lesquels il est difficile d'agir – je pense en particulier à la position très forte du franc suisse ces derniers temps –, mais il y en a dans notre pays que l'on devrait améliorer pour essayer de réduire au minimum les obstacles rencontrés par les petites et moyennes entreprises, ainsi que par les grandes. J'avais déjà dit récemment que la plupart des initiatives dans le domaine de la revitalisation de l'économie sont parties du Département fédéral de l'économie publique. Mais on ne peut pas dire que d'autres départements, qui sont aussi responsables de la législation ayant des effets sur l'économie suisse, ont montré le même esprit d'initiative et le même enthousiasme.

Pour conclure, je pense qu'il faudrait encore insister pour améliorer certains éléments internes, sur lesquels nous pouvons intervenir. J'en cite trois.

1. La fiscalité. Il y a là encore pas mal de modifications à réaliser. Je me rends compte que la situation financière de la Confédération est difficile, mais il y a quand même des possibilités de corrections pour donner un peu plus d'attraits à cette Suisse; par exemple dans la taxation des sociétés holdings.

2. Dans le domaine de la recherche et du développement, il y a une possibilité d'action supplémentaire allant dans le sens d'une meilleure coordination de l'activité des départements et des bureaux qui recherchent le moyen d'obtenir des résultats supérieurs avec les moyens financiers considérables qui sont investis dans ce secteur.

3. Il y a encore beaucoup de règlements, d'ordonnances et de directives à simplifier. Peut-être y a-t-il là aussi un problème de mentalité qui n'a pas encore évolué dans toute l'administration et qu'il faudrait essayer de corriger!

J'espère qu'avec les changements qui se réaliseront le mois prochain au sein du Conseil fédéral avec la nouvelle distribution de trois départements on puisse donner un nouveau souffle aux améliorations. J'attends aussi de la part du Département fédéral de l'économie publique qu'il continue dans cette voie et qu'il nous propose aussi les améliorations supplémentaires encore nécessaires dans les délais les plus brefs.

Delamuraz Jean-Pascal, conseiller fédéral: Je partage les vues de M. Cavadini Adriano. La revitalisation, ça n'est pas un processus qui s'arrête une fois pour toutes et qui permet à ceux qui l'ont réalisée de respirer en contemplant l'admirable oeuvre entreprise. Pas du tout! C'est un processus continu. Nous aurions grand tort, après avoir réalisé – et c'est ce matin qu'on en voit le terme – une étape tout à fait essentielle

de ce programme, d'estimer que nous pouvons maintenant laisser à nos successeurs la joie de reprendre l'outil quand ils le jugeront bon. Il y a en effet, dans notre organisation, encore à améliorer et à améliorer sans cesse.

Vous avez peut-être pris connaissance, Monsieur Cavadini, qu'à la fin de la semaine dernière, j'ai réuni à Bienne un certain nombre de représentants de l'économie et des milieux scientifiques pour m'interroger sur les processus d'innovation dans notre pays, et notamment sur la transmission des technologies, domaine où nous avons, décideurs privés et décideurs publics, partie liée. Nous avons une responsabilité commune. Ce n'est pas l'Etat d'un côté, les décideurs privés de l'autre. Pour l'essentiel, c'est bien cela, mais dans ce domaine, il y a nécessité d'une synergie entre eux. On est parvenu à des conclusions extrêmement intéressantes, notamment dans les deux domaines que vous venez d'évoquer: le domaine fiscal et le domaine de la transmission des recherches et du développement.

Dans le domaine fiscal je viens de citer, en réponse à M. Jenni Peter, l'amélioration née de la TVA – plus anciennement on pourrait aussi dire l'amélioration née de la révision de loi fédérale sur les droits de timbre, à l'époque. Cela ne signifie pas que la situation soit parfaite. Je pense, en particulier, que l'établissement de nouvelles entreprises et que les premières années d'existence de ces entreprises pourraient peut-être être fiscalement allégées. Mais prenons garde, il s'agit de parler au conditionnel, car vous savez bien par ailleurs que les exigences d'un assainissement des finances publiques intéressent aussi directement les entreprises et l'économie en général. Je suis certain, cependant, que le processus ne saurait être arrêté. C'est ce que le Conseil fédéral a répondu à un postulat traité cette session, selon lequel beaucoup de choses avaient été faites en matière fiscale ces toutes dernières années. Il convenait de ne pas relâcher notre effort d'imagination et de l'amélioration de notre système fiscal.

Dans le deuxième domaine aussi, ce séminaire que j'ai réuni à Bienne a permis de montrer que l'importance des travaux de la commission Sieber, axés sur la recherche pratique, avait augmenté et qu'il était essentiel de poursuivre cette connexion avec les milieux de l'industrie et ceux de la science. La création des hautes écoles spécialisées va dans cette direction, mais ça ne suffit pas; il faut généraliser cet état d'esprit à tous les niveaux de qualification technique et scientifique. Ça ne produira pas un emploi nouveau tout de suite et immédiatement, mais ça contribuera à maintenir performant le tissu des entreprises, notamment des petites et moyennes entreprises, dont le salut en Suisse est de plus en plus dans la haute spécialisation technologique. Notre seule matière première c'est la matière grise; il faut comprendre que notre seul avenir est dans la capacité de traiter au mieux cette matière grise, et donc de lui donner les moyens du renseignement et de l'approvisionnement intellectuel. Cet accès aux technologies, que vous jugiez comme nécessaire, je le considère comme indispensable, Monsieur Cavadini, et je me réjouis que les moyens qui ont été engagés dans ces centres d'excellence que sont les centres Microswiss et les centres CIM par exemple sont des foyers de rayonnement et de contact direct avec la pratique.

C'est dans cette direction que nous devons constamment continuer de travailler.

Interpellation Cavadini Adriano Revitalisierung der Wirtschaft

Interpellation Cavadini Adriano Régénération de l'économie

Interpellanza Cavadini Adriano Rivitalizzazione dell'economia

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1995
Année	
Anno	
Band	IV
Volume	
Volume	
Session	Herbstsession
Session	Session d'automne
Sessione	Sessione autunnale
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	10
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	94.3117
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	03.10.1995 - 08:00
Date	
Data	
Seite	2071-2072
Page	
Pagina	
Ref. No	20 026 123

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.